

L'ANALYSE FINANCIÈRE – NIVEAU 2

ÉTATS PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DÉPENSES

La nature des activités, les modalités de financement, les contraintes réglementaires sont autant d'éléments à prendre en compte pour mener l'analyse financière d'une structure qui intervient dans le domaine social et médico-social. L'analyse peut être conduite au niveau de l'entité gestionnaire (association ou fondation) ou d'un établissement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre et savoir bâtir un diagnostic financier d'un établissement ou d'un groupe d'établissements à partir d'un EPRD
- Collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'une stratégie financière
- Faire et analyser des projections financières dans le cadre de l'EPRD

PUBLIC

- Directeurs d'établissement,
- Responsables comptables et financiers
- Comptables

La stratégie financière se décline à plusieurs niveaux, ce qui nécessite l'intervention de toutes ces personnes, chacune suivant ses responsabilités et ses compétences.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR
1

1. Rappels sur le contenu de l'EPRD

- Lien entre la réforme de la tarification, les CPOM et l'EPRD

2. Enjeux et objectifs de l'analyse financière

- Rappel des enjeux et objectifs
- Rappel des obligations comptables
- Les comptes annuels
- Plan de comptes et instruction comptable
- Le point de vue de la réglementation

3. Le compte de résultat

- Définition et rappels
 - La CAF
 - Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) : valeur ajoutée, EBE, etc.
- Exercice : calcul et analyse de la CAF, du taux de CAF et autres soldes

4. Le bilan comptable

- Définitions – Actif et passif
- Zoom sur certains comptes : provisions, amortissements, comptes de liaison, fonds dédiés

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthode pédagogique active
- Exposés
- Apports et commentaires
- Exercices de mise en situation : cas pratiques

PREREQUIS

2 JOURS

- Connaissance de base de la comptabilité (savoir lire un bilan et un compte de résultat)
- Connaissance et compréhension des états réglementaires BP (budget prévisionnel) et CA (compte administratif)
- Information générale sur la procédure EPRD

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir des objectifs, les réviser suivant les résultats obtenus
- Etablir l'EPRD, expliquer les résultats faire les ajustements nécessaires
- Coordonner les travaux, fixer des priorités, analyser les résultats, les présenter à la direction générale

5. Le financement et la politique d'investissement

- Le TFP (EPRD)
 - Le PPI
 - La politique d'investissement / Les ratios
- Exercice : PPI

6. Le bilan financier

- Définition
 - Le FR (FRI et FRE), le BFR, la Trésorerie
- QCM et exercice : calcul des ratios financiers

7. L'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)

8. L'affectation des résultats

- Dépenses rejetées
- Affectations du résultat
- Possibilité d'affectation croisée

9. La mise en place d'une stratégie financière et une projection des grands équilibres (PGFP)

- CRP_PGFP et PGFP
 - Rappel des modalités d'approbation de l'EPRD
 - Les ratios financiers
- Exercice : construction d'un CRP_PGFP et d'un PGFP

JOUR
2

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM sur le cadre réglementaire
- Evaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- QCM en fin de formation